



## INFORMATION SUR L IMMIGRATION

Par **freddy85**, le **04/09/2014** à **16:06**

Bonjour

Je suis marie avec une canadienne depuis janvier, je suis francais et vit actuellement depuis mai chez elle au canada.

je suis retourner en France 3 semaines en juillet et de retour depuis le 18 juillet.

Nous avons fait une demande de parainage en juillet depuis le Canada.

Mes questions sur l immigration

Combien de temps peux prendre cette demande

Puis je retourner en France pour visiter ma famille sans probleme pour le retour

Dois je prendre une assurance sante ici au Canada

Je n ai pas le droit de travailler pendant ma demande existe t il des aides

je suis preneur de toutes autres informations concernant l immigration au Canada ( j ai du mal a pense a tout en ce moment )

desole pour le manque d accent difficile avec le clavier Anglais

Merci a tous pour vos reponses

Par **alterego**, le **04/09/2014** à **16:19**

Bonjour,

Vous ne pensez pas que c'est l'administration canadienne autrement dit le pays d'accueil, voire l'ambassade de France (Ottawa) qui est à même de vous répondre ?

Cordialement

Par **freddy85**, le **04/09/2014** à **16:57**

bonjour OTTAWA ne traite plus depuis 2005 les demandes d informations sur l immigration, c est toronto qui le fait et toronto est a 5h d avion .